



Bénédiction religieuse à l'occasion des noces d'émeraude

Ab Page d'accueil > Église > Communiqués > Bénédiction religieuse à l'occasion des noces d'émeraude

Kirchlicher Segen zur Rubinhochzeit ist möglich

(Foto: NAK NRW)

Zurich. A leur demande expresse, des couples mariés depuis quarante ans peuvent recevoir une bénédiction religieuse à l'occasion de leurs noces d'émeraude. Telle est la décision prise par l'assemblée des apôtres de district lors de sa session de printemps, au mois de mars, à Dortmund (nous en avons rendu compte). Cette résolution s'applique à l'échelle mondiale.

La dispensation d'une bénédiction religieuse à l'occasion d'anniversaires de mariage est d'usage au sein de l'Église néo-apostolique. Depuis les noces d'argent jusqu'à celles d'albâtre, la bénédiction de Dieu est réitérée au couple, et la demande est adressée à Dieu, de continuer de témoigner sa sollicitude aux conjoints et de les accompagner. A la demande du couple, une bénédiction supplémentaire pourra lui être à l'occasion des noces d'émeraude (40 ans de mariage). Les apôtres de district fourniront de plus amples précisions.

Bénédiction à l'occasion des anniversaires de mariage

La résolution de l'assemblée des apôtres de district élargit la palette des bénédictions dispensées au sein de l'Église néo-apostolique comme suit :

- Nocès d'argent (25 ans)
- Nocès d'émeraude (40 ans)
- Nocès d'or (50 ans)
- Nocès de diamant (60 ans)
- Nocès de palissandre (65 ans)
- Nocès de vermeil (70 ans)
- Nocès d'albâtre (75 ans)

L'Église néo-apostolique considère que le mariage est un lien à vie unissant l'homme et la femme. Pour le couple, la bénédiction religieuse revêt une grande importance. Lors de la dispensation d'une bénédiction à l'occasion d'un anniversaire de mariage, la bénédiction de Dieu est réitérée au couple, et la demande est adressée à Dieu, de continuer de témoigner sa sollicitude aux conjoints et de les accompagner.

20 avril 2010